



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 16 novembre 2023

Assemblée plénière : le Département mobilisé pour protéger et préparer l'avenir des catalan-e-s

Débat d'orientation budgétaire, Plan vélo 2024-2030, accompagnement des communes et intercommunalités rurales dans la réparation des fuites des réseaux d'eau potable, création de 154 places en résidence autonomie et accompagnement des habitants aux usages du numérique

Jeudi 16 novembre à l'Hôtel du Département à Perpignan, Hermeline MALHERBE, Présidente du Département a présidé l'assemblée plénière du Conseil départemental. A l'ordre du jour 25 dossiers avec pour objectifs : protéger et préparer l'avenir des catalan-e-s.

Hermeline MALHERBE, en ouverture de la session plénière, a tenu à partager sa préoccupation envers l'inflation qui reste à un niveau élevé et les conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages : « *dans un contexte de forte inflation sur l'alimentation et l'énergie, la pauvreté s'aggrave en France et elle touche en premier les femmes pour atteindre les 14,5 %. Du jamais vu depuis 2016 ! On revient aux niveaux d'inégalités atteints sous la présidence de Nicolas Sarkozy que le mandat de François Hollande avait corrigées. Cette dégradation se poursuit en 2023, comme en atteste la forte hausse du nombre de personnes faisant appel à l'aide alimentaire des associations* ».

Hermeline MALHERBE s'est ensuite adressée à l'assemblée départementale « *Nous ne baissons pas les bras et répondons aux attentes sociales de toutes celles et ceux qui en ont besoin en continuant de les accompagner (nouvelles places en résidence autonomie, contrat avec les services d'aide à domicile, conseillers du numérique) et aussi, en faveur des territoires en participant aux projets des communes et intercommunalités.*

Parmi les dossiers soumis ce jour : le nouveau « Plan vélo » 2024-2030 que le Département inscrit dans une approche globale des mobilités à l'horizon 2030 afin de mieux prendre en compte le contexte climatique et économique.

Ce plan entend donc développer un véritable « écosystème » vélo en activant tous les leviers dont dispose la collectivité, en lien avec les intercommunalités, pour favoriser le développement du vélo au travers de toutes ses dimensions: sportive, de loisirs, touristique, sociale, d'insertion, d'éducation ou encore d'aménagement du territoire.

Il repose sur six grands axes qui vont de la sécurisation des déplacements jusqu'à la formation aux nouveaux métiers de la filière vélo, en passant par la promotion du vélo, de l'appui à la pratique sportive et de loisirs, ou encore au label vélo que veut développer le Département, employeur important, auprès de l'ensemble de ses agents.

Autre dossier voté : le débat d'orientation budgétaire 2024 permettant d'élaborer les propositions qui figureront dans le budget primitif de 2024. Il s'inscrit dans un contexte économique défavorable avec une forte inflation qui pèse sur l'activité économique, l'augmentation des taux d'intérêts et la hausse de la pauvreté. Face à cette situation de nouvelles dépenses sociales du Département sont à prévoir : allocations individuelles de solidarité, aide aux familles en difficulté, financement de nouveaux besoins... La réforme de la fiscalité locale avec la réduction impôts de production des entreprises et notamment la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) instaurée au profit des collectivités locales va impacter durablement les finances et la stratégie financière des départements. Ces orientations validées se traduiront prochainement dans le budget primitif 2024 en privilégiant une grande politique ambitieuse d'investissement (188,4M€, soit +23,6M€), la hausse de la contribution au Service départemental d'incendie et de secours (+4M€), la hausse des dépenses liées à la protection de l'enfance (+6,3M€), à la prestation de compensation du handicap (+3,4M€) et à la hausse des dépenses liées à l'hébergement des personnes âgées en établissement (+3%) et la revalorisation des traitements et salaires (+2,4M€) et des créations de postes (+1,2M€).

Après la présentation de l'action du Département en faveur de développement durable, les élu-e-s ont voté des aides pour réparer les fuites sur les réseaux d'eau potable de 23 communes (Bolquère Canaveilles, Corneilla la Rivière, Escaro, Fontrabieuse, Millas, Rodes, Villefranche de Conflent, Maury, Serralongue, Montbolo, Prats de Mollo, St Pierre dels Forcats, La Cabanasse, Angoustrine, Ur, Bouleternère, Corbères les Cabanes, St Michel de Llotes, Corbère, Nahuja, Osséja , Bourg Madame). Cette action volontariste s'inscrit dans le cadre de l'enveloppe de 4 M€ que le Département alloue à sa politique en faveur de l'eau potable et de l'assainissement, en complément de l'ensemble des autres actions que le Département porte, tant sur les barrages que sur les projets structurants, pour favoriser une gestion solidaire et partagée de la ressource en eau dans les Pyrénées-Orientales.

CONTACTS PRESSE

Vincianne LAURENT, Attachée de Presse // 06 76 10 60 59 // vincianne.laurent@cd66.fr





Le Département mobilisé pour protéger et préparer l'avenir des catalan·e·s !

Assemblée plénière
Dossier de presse · Jeudi 16 novembre 2023



Le Département investit pour un territoire durable !

Avec le rapport 2023, le Département s'engage auprès des autres collectivités du territoire avec lesquelles il participe à une dynamique territoriale en aidant, par exemple, à la réalisation de projets innovants.

Le Département met l'humain au centre de ses actions avec des solutions concrètes et simples pour que l'écologie puisse alléger les dépenses du quotidien des habitants.

→ Le Département agit pour les habitants et face à l'augmentation du tarif du gaz, un plan de sobriété a été voté en novembre 2022 pour accélérer la mise en oeuvre d'actions :

- Des diagnostics énergétiques ont été réalisés sur les bâtiments soumis au dispositif éco-énergie tertiaire avec pour objectif la diminution de 40% de la consommation d'énergie d'ici 2030.
- Le recrutement d'un économe de flux permet de mettre en place un véritable management de l'énergie et de soutenir les projets de rénovation énergétique, avec le financement du fonds Chêne du programme ACTEE+.

→ Le Département oeuvre pour réduire les inégalités en favorisant une alimentation solidaire et locale en continuant à soutenir les acteurs locaux comme la Banque alimentaire, et poursuit son accompagnement dans la rénovation des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les projets pour l'accès aux services au public.

→ Le Département renforce sa politique d'insertion en conventionnant avec 58 Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) pour un montant de 2,5 millions d'euros. L'objectif est de permettre aux bénéficiaires du RSA en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de se remobiliser, se re-socialiser, se former et acquérir des savoir-faire ouvrant des perspectives de retour à l'emploi.



→ Le Département est au coeur des territoires : d'une part, le Département coordonne la mise en oeuvre des politiques publiques en pilotant les instances de concertation sur la solidarité, l'habitat, les aménagements fonciers, le sport et la prévention santé. D'autre part il anime des réseaux d'acteurs engagés sur le développement durable et les espaces naturels.

Au coeur de nos politiques publiques départementales, le développement durable intègre ses principes, de façon transversale, dans les différentes actions de la collectivité.



Débat d'orientation budgétaire : un Département qui protège les habitant·e·s et qui prépare l'avenir !

→ Le débat d'orientation budgétaire est l'étape nécessaire à l'examen du budget primitif. Il permet d'élaborer les propositions qui figureront dans le budget primitif 2024.

Ce débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans un contexte économique défavorable avec une forte inflation qui pèse sur l'activité économique, l'augmentation des taux d'intérêt et la hausse de la pauvreté. Face à cette situation, de nouvelles dépenses sociales du Département sont à prévoir : allocations individuelles de solidarité, aide aux familles en difficulté, financement de nouveaux besoins... La réforme de la fiscalité locale avec la réduction des impôts de production des entreprises et notamment la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) instaurée au profit des collectivités locales va impacter durablement les finances et la stratégie financière des départements.

→ Ainsi les taxes que le Département perçoit lors de la vente d'un bien immobilier (les droits de mutation à titre onéreux DMT0) baissent de 5M€.

→ Les principales orientations budgétaires :

- Effort sans précédent pour une grande politique ambitieuse d'investissement : 188,4M€ (+23,6M€)
- Hausse de la contribution au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) (+ 4M€)
- Hausse des dépenses liées à la protection de l'enfance (+ 6,3M€), à la prestation de compensation du handicap (PCH) (+ 3,4M€) du fait des revalorisations des allocations et des besoins sociaux exprimés et hausse des dépenses liées à l'hébergement des personnes âgées en établissement (+3%)
- Revalorisation des traitements et salaires (+ 2,4M€) et créations de postes (+ 1,2M€)
- Stabilisation des achats, des prestations et des services extérieurs (5,4% des dépenses de fonctionnement contre 6,4% en moyenne pour les collectivités de même taille) (+0,2M€)
- Poursuite de la maîtrise de la dette ;

→ Les principaux investissements :

- Amélioration des réseaux d'assainissement et de fourniture d'eau potable et opérations sur les barrages (7,2M€)
- Mobilités douces avec l'aménagement des véloroutes (9,6M€)
- Réhabilitation et construction des collèges (22,3M€) et équipement numérique des collégiens (3,3M€)
- Aide à l'investissement pour le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) (15M€)
- Soutien aux établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap (3,1M€)
- Développement des énergies renouvelables (équipement en toitures photovoltaïques, nouvelle centrale de production hydroélectrique)
- Aménagements routiers (6M€)
- Logement social (6,3M€)
- Travaux pour le développement durable du Port de Port-Vendres (23,5M€)
- Modernisation de la flotte de véhicules (1M€)
- Soutien au sport professionnel
- Construction du nouveau bâtiment des Archives (4,4M€)
- Financement de la construction par l'UDSIS de la cuisine centrale de Millas (3,8M€)
- Programme des routes (30M€)
- Accompagnement des communes (19M€)



Pour une politique ambitieuse en faveur du vélo

Le Département est engagé dans une politique de développement de la pratique du vélo. À ce titre, depuis 2019, il a déjà réalisé près de 500 km de pistes cyclables afin de répondre aux attentes exprimées lors de la concertation citoyenne "Imagine les PO". Aujourd'hui, il souhaite booster sa politique de déplacements doux et inscrire le « plan vélo » dans une approche globale des mobilités à l'horizon 2030 afin de mieux prendre en compte le contexte climatique et économique.



Ce nouveau plan départemental entend donc développer un véritable « écosystème » vélo en activant tous les leviers dont dispose la collectivité, en lien avec les intercommunalités, pour favoriser le développement du vélo au travers de toutes ses dimensions: sportive, de loisirs, touristique, sociale, d'insertion, d'éducation ou encore d'aménagement du territoire.

Il repose sur six grands axes qui vont de la sécurisation des déplacements jusqu'à la formation aux nouveaux métiers de la filière vélo, en passant par la promotion du vélo, de l'appui à la pratique sportive et de loisirs, ou encore au label vélo que veut développer le Département, employeur important, auprès de l'ensemble de ses agents.

→ Plusieurs actions sont d'ores et déjà envisagées comme :

- la sécurisation des réalisations de pistes aux abords des collèges avec trois nouveaux collèges cibles (Claira, Le Boulou et Albert Camus à Perpignan) construits par le Département ;
- la promotion de la « culture » vélo pour les collégiens via le dispositif national « Savoir Rouler à vélo » ;
- la formation à la sécurité routière et à la réparation du vélo pour que chacun puisse entretenir le seul moyen de transport parfois pour assurer le trajet domicile-travail.
- l'aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique pour des publics plus fragiles comme les allocataires du RSA via l'Aide Départementale au Retour à l'Emploi ou pour les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance...



Soutien aux projets de développement durable : Plan local d'adaptation au changement climatique

La démarche « Imagine les PO » a consacré notre département comme pilote de l'adaptation au changement climatique. Cet engagement des élus de la Majorité du Département comprend de nombreux outils pratiques pour aider les collectivités à évaluer leur vulnérabilité au changement climatique et à définir leur plan d'actions. Une attention particulière est portée d'une part à la gestion de la ressource en eau et à la prévention des risques naturels, et d'autre part à l'expérimentation de nouveaux dispositifs financiers dans le cadre des appels à projets : Zéro déchets dans la nature, Préservons et Restaurons les zones humides, Plan Local d'Adaptation au Changement Climatique et Confort pendant la saison chaude dans les écoles publiques des Pyrénées-Orientales.

Le Pays Pyrénées Méditerranée a déposé une demande de subvention afin de poursuivre sa démarche de Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT) initiée avec le concours de l'ADEME. Le projet consiste à établir un plan d'adaptation concerté et de réaliser une animation territoriale pour accompagner à la mise en oeuvre des projets d'adaptation au changement climatique.

> Pour permettre la bonne réalisation de ce projet, le Département a validé la proposition de sélection du projet lauréat au titre de la politique territoriale en matière de développement durable, et lui attribue une subvention forfaitaire de 10 000 € pour la mise en oeuvre de son plan d'action.



263 620 € pour réparer les fuites sur les réseaux d'eau potable de 23 communes

Alors que le territoire connaît depuis plusieurs mois une sévère sécheresse, l'Assemblée départementale a voté le 11 mai dernier un plan conséquent en faveur de la sobriété des usages de l'eau. Ce plan comprenait notamment un appel à projets pour accompagner les communes rurales et les EPCI de moins de 20 000 habitants dans la réparation de fuites des réseaux d'eau potable.

Ouvert du 1er juin au 1er octobre, ce dispositif exceptionnel a été saisi par 14 collectivités qui ont déposé des dossiers pour des opérations dans un total de 23 communes, dans les hauts cantons, la vallée de la Têt, le Haut-Vallespir et la vallée de l'Agly.

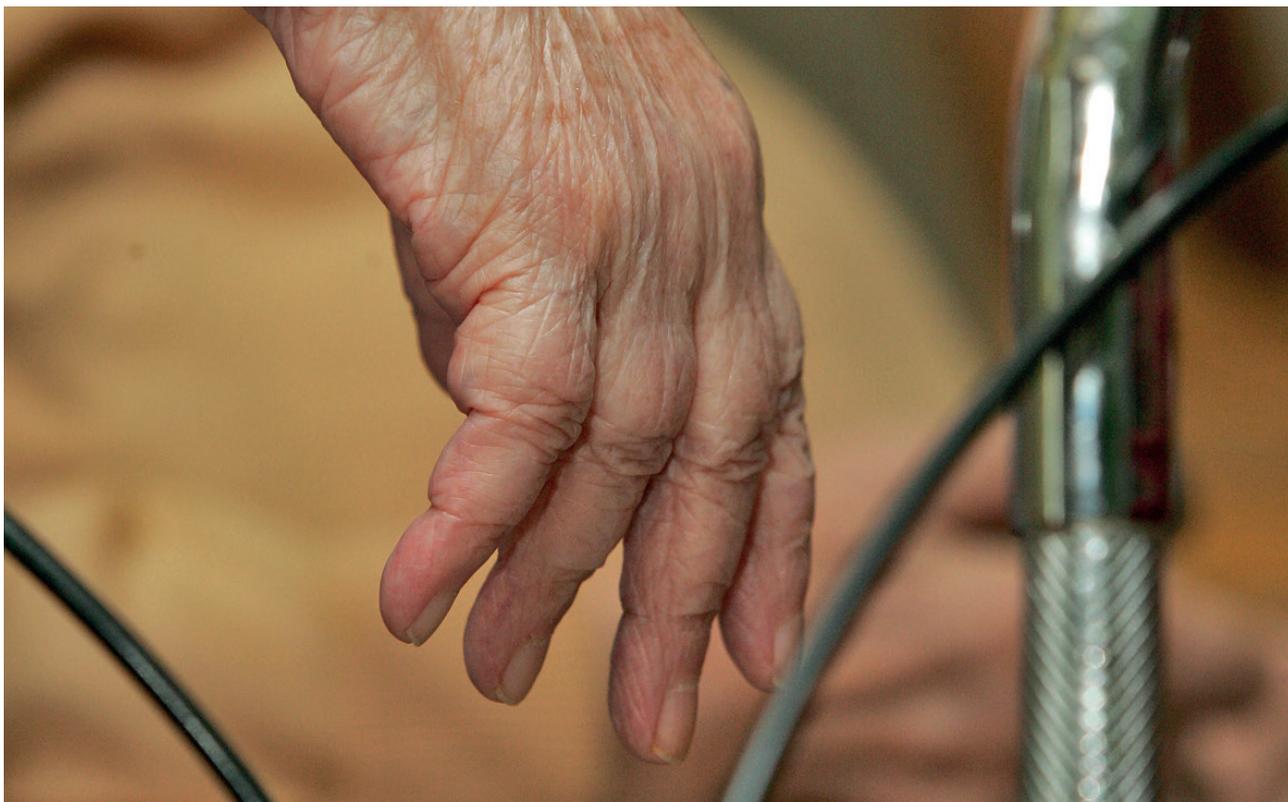
→ Pour mener à bien les travaux concernés, le Département mobilisera une enveloppe totale de 263 620 €, sachant qu'il a proposé un taux d'aide majoré et très incitatif de 80 % en direction des collectivités qui se sont manifestées.

→ Cette action volontariste s'inscrit dans le cadre des 4 M€ que le Département alloue tous les ans à la politique "Eau potable-assainissement", cette dernière étant complémentaire de l'ensemble des autres actions que le Département porte, tant sur les barrages que sur les projets structurants, pour favoriser une gestion solidaire et partagée de la ressource en eau dans les Pyrénées-Orientales.



154 places supplémentaires en résidences autonomie: une formule adaptée aux besoins de chacun

Parce que le vieillissement de la population appelle des réponses nouvelles et adaptées au grand âge et à l'évolution du mode de vie, le Département lançait en novembre 2022 un appel à projet pour la création de 200 places en résidences autonomie. Il s'agit de « résidences Seniors » à vocation sociale qui permettent aux personnes âgées d'accéder à un habitat adapté, tenant compte du parcours résidentiel de chacun et offrant une solution équilibrée entre le domicile et l'Ehpad.



→ Ces 200 places viennent s'ajouter aux places de résidences actuelles pour porter l'offre globale à près de 600 places. Pour permettre un accès facilité à celles et à ceux qui en ont le plus besoin, ces places seront habilitées à l'aide sociale. Ce dispositif mené conjointement avec la Carsat Languedoc-Roussillon s'inscrit donc dans la continuité du précédent qui s'est déjà traduit par la création de 46 places.

→ Pour une efficacité accrue, le Département propose aujourd'hui de coupler son projet à la démarche nationale de financement accessible dans le cadre de l'Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie (IDRA). Une enveloppe budgétaire en subvention d'investissement de 5 000 euros par logement constitue ainsi une opportunité supplémentaire pour tous les porteurs de projet.

Grace à ce nouveau levier, le Département poursuit son action qui vise à apporter une réponse d'hébergement accessible financièrement au plus grand nombre et d'offrir à chacun la possibilité de « bien vieillir » dans son logement.



Le Département au coeur des territoires !

Chef de file des solidarités territoriales, le Département est le premier partenaire des communes et des intercommunalités. Chaque année le Département accompagne les communes à hauteur de 20 Millions d'euros et permet de fédérer les énergies et de conjuguer les efforts de chacun. Le Département contribue ainsi de manière directe à l'aménagement du territoire, à l'amélioration du service public et au développement de la qualité de vie de ses habitants.

Au-delà de son accompagnement financier, le Département apporte son soutien et son expertise tant aux petites communes et intercommunalités, peu outillées face à la complexité croissante des dossiers, qu'aux communes portant des projets plus ambitieux. L'ingénierie départementale regroupe ainsi **48 thématiques d'accompagnement** réparties en 9 grands domaines d'intervention, une vraie richesse pour notre territoire et une plus-value appréciable pour les communes confrontées à des enjeux techniques, juridiques, environnementaux et financiers de plus en plus pointus.

→ Également conscient des enjeux d'avenir, le Département aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement durable. Il a porté par exemple l'appel à projets Nature en ville permettant une triple ambition :

- lutter contre les effets du changement climatique
- restaurer la biodiversité en espace urbain
- créer à travers des aménagements de qualité, des lieux propices aux liens sociaux

→ Le Département entend ainsi renforcer l'attractivité et le développement des territoires au travers d'un partenariat renforcé afin d'agir sur les fonctions de centralité, en faveur du développement de l'économie et de l'emploi des communes mais aussi en faveur d'un nouveau modèle de développement, sobre, vertueux et favorisant l'adaptation et la résilience du territoire face aux impacts du changement climatique.



Inclusion numérique : le Département engagé pour favoriser l'accès à tous aux usages du numérique

Le Département des Pyrénées-Orientales s'est engagé à faire du numérique un élément clé de son développement à venir et à mettre le numérique au service de tous les habitants. Pour y parvenir, le développement du réseau public Très Haut Débit du Département, Numérique 66, engage notre territoire à devenir un espace de création et d'innovation technologique afin de permettre aux internautes des Pyrénées-Orientales d'apprendre, de travailler, d'accéder aux services publics ou de se divertir grâce un réseau rapide et performant.



Ainsi, pour faire des Pyrénées-Orientales une terre d'innovation numérique, il convient également d'accompagner le développement de nouveaux outils numériques comme les usages du numérique.

→ Le Département y participe déjà en travaillant notamment au développement des espaces de co-working ou encore à la création d'Espaces Numériques et de Services Partagés, véritables Tiers Lieux innovants qui peu à peu émergent sur le territoire. Il a également développé un réseau de Conseillers du Numérique (engagement 14 du PPI suite à la démarche de concertation « Imagine les PO ») afin d'accompagner les habitants aux usages du numérique. À ce titre, plus de 16 000 usagers à ce jour ont pu être aidés gratuitement par l'équipe départementale partout sur le territoire.

Aujourd'hui, le Département consolide cette politique publique en mettant en place des actions complémentaires pour accompagner les communes, intercommunalités et associations dans l'offre de médiation numérique et en adhérant à la feuille de route 2023-2027 « France Numérique Ensemble », portée par l'État.



CONTACT PRESSE

Vincianne LAURENT, Attachée de Presse
06 76 10 60 59 · vincianne.laurent@cd66.fr

